



LEON JOUHAUX

Léon Jouhaux fut secrétaire général de la CGT de 1909 à 1947 puis président de la CGT-Force ouvrière de 1948 jusqu'à sa mort, le 28 avril 1954, il y a très exactement cinquante ans.

C'est le 6 juillet 1901 que, Les Temps Nouveaux, le journal anarchiste de Jean Grave, a imprimé le nom de Léon Jouhaux : avec quatre autres compagnons, il avait été arrêté pour une bagarre avec la police - où « revolvers et couteaux étaient entrés en jeu ». Quand il mourut, cinquième personnage de l'Etat en tant que Président du Conseil national économique, il eut des funérailles officielles. Commencer dans l'anarchie et finir avec les honneurs militaires, l'itinéraire, on en conviendra, est peu banal.

Rallié au syndicalisme, mais au syndicalisme révolutionnaire, il fut élu à 30 ans en 1909 secrétaire général de la CGT, poussé en avant, notamment à cause de son talent oratoire, contre les « réformistes » (Louis Niel) qui venaient de reprendre la direction de la confédération. Toutefois, dès les dernières années de l'avant-guerre, il participa à l'évolution qui, sous l'influence de Keufer, de Merrheim, écarta peu à peu la CGT des positions révolutionnaires où l'avaient entraîné anarchistes et blanquistes.

- Le ralliement à l'Union sacrée -

La guerre précipita cette évolution. Malgré ses trente-cinq ans, et bien qu'aux funérailles de Jaurès, il eut salué « ceux qui partent et dont je suis », il ne partit pas, ce qui lui fut âprement reproché, mais il accepta d'être nommé commissaire de la nation chargé, dans l'esprit de l'Union sacrée, de la propagande en faveur de la défense nationale dans les milieux ouvriers.

Ce qu'il fit loyalement sans pour autant désertier la défense des intérêts ouvriers. Mais cette expérience le transforma et, quelques semaines après l'armistice, il déclarait qu'il fallait « en finir avec la politique du poing tendu » et que la CGT devait être « présente partout où se discutaient les intérêts ouvriers ». D'où cette « politique de la présence » qui fut sa règle durant tout l'entre deux guerres.

Délégué à la Conférence de la Paix, il fut aux premiers rangs de ceux qui, en 1919, firent inscrire dans le Traité de Versailles la constitution de l'Organisation internationale du Travail qui existe encore, dont le bureau - le BIT- siège toujours à Genève, et où il fut durant toute cette période le délégué ouvrier français, dont l'autorité était considérable dans ce forum international.

Comme à bien d'autres, qui parlaient de socialisme sans bien savoir comment on pourrait le réaliser, la guerre lui révéla la possibilité d'une économie largement soustraite aux lois du

marché, et il proposa de perpétuer dans la paix cette organisation de la production et de la distribution qui réduirait à presque rien le rôle du marché. Il proposa à Clémenceau de constituer un Conseil de l'économie qui, à côté du gouvernement politique, aurait pris en charge l'orientation de l'activité économique et une partie de sa gestion.

Devant le refus du pouvoir, il créa avec la CGT et la fédération des coopératives et deux autres organisations le Conseil économique du Travail qui élaborait tout un plan de direction de l'économie : idéologiquement, le dirigisme économique est né là. Il serait trop long d'en retracer l'histoire. Disons seulement que le CET fut l'annonce du Conseil national économique, institutionnalisé à la Libération (avant de devenir le Conseil économique et social) et dont il fut, fort légitimement le premier président.

C'est cette conversion déjà ancienne à l'économie dirigée qui explique qu'à la fin de 1933, il ait accueilli avec enthousiasme ce qu'on appelait alors « le planisme », mis à la mode par Henri de Man (et que pour sa part, Léon Blum répudiait). A son instigation, la CGT élaborait un plan qui aurait partagé l'économie en deux secteurs, l'un libre l'autre nationalisé. Plan qu'il ne réussit pas à faire accepter par le Front populaire, par suite de l'opposition conjointe des radicaux et des communistes, mais qui devait devenir le programme des gouvernements de la Libération.



- Un grand syndicaliste -

Bien entendu, c'est au titre de secrétaire général de la CGT que pendant quarante ans et plus Jouhaux a laissé son nom dans l'histoire. Son rôle à la tête de l'organisation peut être très largement loué.

C'est de son temps que le Parlement se décida enfin à voter les lois de 1928-1930 qui créaient les assurances sociales - première ébauche de notre Sécurité sociale - ceci malgré l'hostilité des communistes qui dénonçaient « la loi fasciste » des assurances sociales. Et il réussit, pendant quinze ans, à maintenir la CGT hors de l'emprise du Parti communiste : il fut sans doute, avec Léon Blum, l'homme le plus insulté de France par les léninistes et les staliniens.

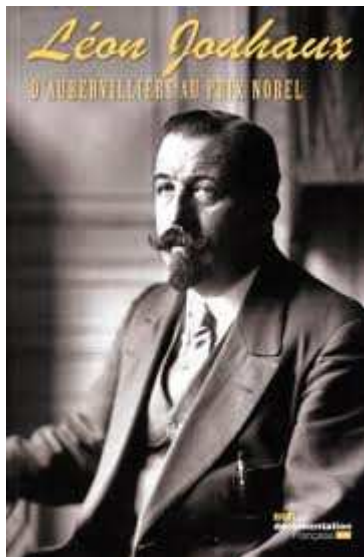
En 1921, devant l'invasion du mouvement syndical par les communistes, il eut le courage de faire la scission et d'expulser de la centrale tous ceux qui voulaient la placer sous la tutelle de Moscou, comme ils le firent pour la confédération dissidente, la CGTU.

Pour une part, il payait l'erreur qu'il avait commise en 1920 où, affaibli aux yeux des révolutionnaires par son attitude patriotique durant la guerre, il n'avait pas su empêcher la CGT de suivre la fédération des cheminots, dans un mouvement de grève générale qui fut un

fiasco et qui fit perdre à la CGT une grande partie du capital de confiance et d'honorabilité acquis pendant la guerre et qui, de plus, éloigna d'elle les éléments les plus modérés. Ce ne fut que de justesse qu'au Congrès de Lille en juillet 1921 (52% des voix) Jouhaux réussit à empêcher le ralliement de la centrale à Moscou.

Même erreur en 1935-1936, quand il accepta, contrairement à toutes ses affirmations antérieures, l'entrée de la CGT dans la combinaison politique connue sous le nom de Front populaire et que, par voie de conséquence, il consentit à la réunification de la CGT et de la CGTU. La victoire électorale du Front populaire aidant, on vit entrer dans la CGT des millions de néophytes sur lesquels les « ex-unitaires », comme on disait pour désigner les communistes venus de la CGTU, s'appuyèrent pour « coloniser la CGT », en s'emparant à chaque élection ultérieure, de nouveaux postes de responsabilités au détriment des « ex-confédérés ».

L'affaire toutefois, n'était pas jouée, et (en dépit de la division des « ex-confédérés » entre partisans de la paix et de la négociation avec Hitler et « bellicistes » qui prônaient la fermeté à l'égard de l'Allemagne hitlérienne jusqu'à la guerre préventive) lors du Congrès confédéral de novembre 1938, une partie des communistes ne fut pas réélue par le CCN à la commission administrative. Usant et abusant de son autorité, Jouhaux suspendit le vote et, prétextant la menace d'une nouvelle scission, il rendit aux communistes les places qu'ils avaient perdues. Cette attitude qui déconcerta ses meilleurs amis, marque dans l'évolution politique de Léon Jouhaux, un revirement sur lequel bien des commentateurs préfèrent jeter un voile.



- Faiblesses à l'égard de l'Union soviétique -

En novembre 1937, l'Union soviétique ayant manifesté le désir de réaliser à l'échelle internationale la réunification syndicale conclue en France, et de faire rentrer l'ISR - l'Internationale syndicale rouge - où il n'y avait plus guère que les syndicats soviétiques dans la FSI (Fédération syndicale internationale) dont la CGT était un des plus beaux fleurons depuis la disparition du FDGB allemand. Jouhaux se rendit à Moscou où il eut des conversations particulières avec Staline, Molotov, Vorochilov.

On lui demanda d'intervenir auprès des gouvernements occidentaux pour les convaincre de faire confiance au pouvoir soviétique et à son armée, et - sous l'influence des flatteries qu'on lui prodigua, sous l'influence aussi, semble-t-il de celle qui allait devenir la seconde Madame

Jouhaux - il s'enticha de l'idée qu'il pourrait devenir un lien pour rapprocher l'Union soviétique et les démocraties occidentales.

Dès lors, cette démarche étant cachée par le conflit au sein de la centrale évoqué plus haut entre « bellicistes » et « pacifistes », il s'employa à maintenir l'unité avec les communistes de plus en plus battue en brèche par les « ex-confédérés » qui le suivaient depuis toujours. C'est ainsi - pour aller vite - qu'après la signature du pacte germano-soviétique en août 1939, il fit tout pour retarder la prise de position du bureau confédéral sur ce sujet et l'on peut dire que ce fut à contrecœur que le 17 septembre 1939 après le partage de la Pologne entre Staline et Hitler, il signa la résolution excluant de la CGT « ceux qui n'avaient pas voulu ou pas pu » se désolidariser de cet acte de trahison.

Emmené en captivité en Allemagne, il trouva à son retour la CGT réunifiée et il en reprit le secrétariat général. Mais il accepta, avec quelque amertume sans doute, qu'on lui adjoignit en la personne de Benoît Frachon, un second secrétaire général ex-aequo, ayant la même autorité que lui, à cette différence près que Jouhaux s'occuperait des problèmes généraux tandis que Frachon aurait avant tout pour mission la vie intérieure de la confédération. C'était pratiquement donner aux communistes les portes du pouvoir.

Quand les militants syndicaux, excédés de la gymnastique révolutionnaire que les communistes imposaient à la confédération comme des brutalités à leur égard, décidèrent de quitter la CGT et de fonder ce qui allait être la CGT-FO, Jouhaux s'opposa autant qu'il put à leur départ et, bien obligé de les suivre puisqu'ils constituaient ses troupes depuis toujours, il quitta la CGT (après un tête à tête avec Frachon) dans les conditions les plus défavorables à la nouvelle organisation, puisqu'il démissionna, avec cinq autres secrétaires confédéraux et qu'en démissionnant, il renonçait à tous ses droits sur la centrale, en particulier sur les biens dont elle était devenue propriétaire grâce à lui.



Malgré ce départ, il s'efforça de rester à la FSM, la Fédération syndicale mondiale, constituée après la guerre par la réunion de tous les syndicats du monde, l'AFL des Etats-Unis exceptée. Conscient d'être devenu un personnage international depuis la grande carrière qu'il avait poursuivie au BIT avant la guerre, il redoutait de ne plus disposer s'il quittait la FSM de l'assise matérielle qui lui permettait de jouer, pensait-il, un rôle de conciliation entre les deux blocs.

Il fallut partir cependant quand tous les syndicats libres, ses collègues de toujours, quittèrent la FSM pour constituer la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) et l'on doit lui savoir gré d'avoir approuvé le plan Marshall malgré le déchaînement de toutes les forces communistes, ainsi que les premiers efforts d'Union de l'Europe. Mais son meilleur biographe, Bernard Georges ne cache pas que, lorsqu'une « amicale conspiration » lui fit attribuer le prix Nobel de la Paix en novembre 1951, les uns voulaient récompenser l'homme qui avait soustrait le mouvement syndical français à l'influence communiste, les autres « le

neutraliste qui, en pleine guerre froide, refusait de s'associer aux violentes campagnes anti-soviétiques ».



D'ailleurs, avec l'argent du prix Nobel, Jouhaux tenta de créer, sous le nom de « Démocratie combattante », « un mouvement universel pour la paix, le progrès social et les droits de l'homme » qui, truffés de compagnons de roue - et d'agents du PCF - servait la politique soviétique en prétendant tenir la balance égale entre les deux blocs.

Le refus de Robert Bothereau à l'incroyable demande de Jouhaux d'affilier la CGT-FO à la Démocratie combattante mis fin pratiquement à la dernière aventure d'un homme qui conjugua ainsi la conviction du syndicalisme réformiste avec les faiblesses à l'égard du système communiste.

Léon Jouhaux en quelques dates :

- ▶ 1er juillet 1879 Naissance à Paris
- ▶ 1895 Employé à la manufacture d'allumettes de Pantin-Aubervilliers
- ▶ 1909-1947 Secrétaire général de la CGT
- ▶ 1948-1954 Président de la CGT-Force ouvrière
- ▶ 1919-1945 Vice-Président de la Fédération Syndicale Internationale
- ▶ 1949-1954 Vice-Président de la Confédération Internationale des Syndicats Libres
- ▶ 1919-1954 Président du Groupe Ouvrier du BIT
- ▶ 1946-1954 Vice-Président du Conseil d'administration du BIT
- ▶ 1947-1954 Président du Conseil économique et social
- ▶ 10 décembre 1951 Prix Nobel de la Paix
- ▶ 28 avril 1954 Mort de Léon Jouhaux

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Jouhaux'. The signature is written in a cursive, flowing style with some loops and flourishes.



Publications :

- De Léon Jouhaux :

- Les Travailleurs devant la paix, Éd. La bataille, 1918
- Le Syndicalisme et la C.G.T., Éd. de la Sirène, 1920
- L'Organisation internationale du travail, Éd. de la Sirène, 1921
- Le Mouvement syndical en France, Éd. de la F.S.I., 1931
- Le Syndicalisme, ce qu'il est, ce qu'il doit être, Flammarion, 1937
- La C.G.T. : ce qu'elle est, ce qu'elle veut, Gallimard, 1937
- La C.G.T. et le Front populaire, Librairie syndicale, 1939

- Sur Léon Jouhaux :

- Bernard Georges, Léon Jouhaux, PUF, 1979
- Benoît Luc, Otages d'Hitler, Vendémiaire, 2011
- « Léon Jouhaux, d'Aubervilliers au prix Nobel », actes de colloque, La Documentation Française, 2010



ROBERT BOTHEREAU (1901 – 1985)

Robert Bothereau est un syndicaliste et résistant français, né à Baule (Loiret), le 22 février 1901, et mort à Orléans (Loiret), le 31 mai 1985.

Il est, au côté de Léon Jouhaux, un des fondateurs de Force ouvrière.

Robert Bothereau fut secrétaire général de la CGT-Force Ouvrière de 1948 à 1963. Il fut un grand Syndicaliste Résistant.

Après la défaite de juin 1940, Léon Jouhaux, Secrétaire Général de l'Organisation Syndicale CGT, confiera à Robert Bothereau le soin de conduire l'action syndicale clandestine.

Fils d'un artisan tonnelier de Baule, Robert Bothereau est ajusteur mécanicien de profession. Il travaille d'abord dans la commune voisine de Meung-sur-Loire, où il adhère, dès 1919, au Syndicat confédéré des métaux CGT. Il est ensuite embauché au parc automobile des établissements militaires d'Orléans. À moins de trente ans, il est élu secrétaire de la bourse du travail d'Orléans, puis de l'union départementale (UD) du Loiret. Son travail acharné, ses qualités personnelles, notamment d'organisateur, lui permettent de développer rapidement l'UD et le font remarquer de Léon Jouhaux et du bureau confédéral qu'il intègre en 1933.

Ses engagements syndicaux et républicains et son sens de l'organisation lui permettent de prendre une stature nationale. Dès 1939, avec Jouhaux, il appelle la CGT à dénoncer le pacte germano-soviétique (ce qui provoquera la deuxième scission de la Confédération, puisque les dirigeants communistes s'y refusent et seront dès lors exclus).



Pendant l'Occupation, Bothereau dénonce la Charte du Travail imposée par Pétain ; il reconstitue dans la clandestinité une structure de la CGT dissoute par le régime de Vichy ; il crée un réseau de Résistance dans sa région de Beaugency.

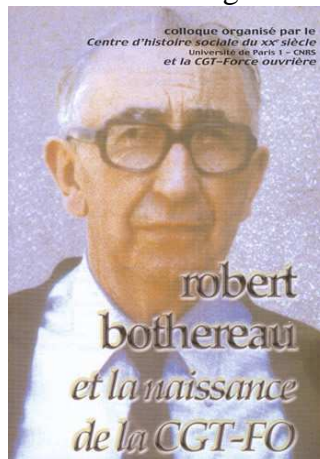
Avec l'entrée des communistes dans la Résistance en 1941 (1), Léon Jouhaux, secrétaire général, souhaite, le rapprochement des deux tendances de la CGT. Il confiera à Robert Bothereau le soin de négocier avec Louis Saillant les Accords du Perreux, en avril 1943 : La tendance communiste sera représentée par Henri Raynaud et André Tollet.

Cet accord permettra la participation des syndicalistes au Conseil National de la Résistance, que Jean Moulin réunira pour la première fois le 27 mai 1943. Robert Bothereau créera le journal clandestin "Résistance ouvrière" qui se veut alors unitaire: « Nous pouvons avoir des divergences de doctrine, de méthode et d'idéal avec d'autres camarades. Nous respectons toutes les opinions. (...) On ne créera pas l'Unité française sans l'Unité ouvrière. »

La générosité de cette proclamation se heurte pourtant rapidement à la réalité, au lendemain de la guerre, de jour en jour plus évidente, de la stratégie de noyautage de tous les rouages de l'appareil syndical par l'appareil du Parti communiste. Son action durant l'occupation lui vaut la Légion d'honneur et la Médaille de la Résistance.

Dans son ouvrage mémoire, « Le Syndicalisme dans la Tourmente –1940 - 1945 », Robert Bothereau retrace son action et celle de ces camarades dans la lutte contre l'occupant et le régime de Vichy. Il y précise qu'en juillet 1940, après la défaite, une partie du Bureau Confédéral s'installe à Toulouse. Parlant de son « séjour » dans notre Cité il écrit « ...Nous préparions notre résistance. Celle d'abord de la lutte pour la survie du syndicalisme que Vichy mettait en cause et qu'il allait mettre en péril. »

(1) Les communistes étaient « tétanisés » par le pacte Germano-Soviétique de 1939. Après avoir envahi la Pologne les troupes d'Hitler attaqueront l'Union soviétique en juin 1941. C'est alors que les communistes français entrèrent en lutte contre l'Allemagne nazie.



Dénonçant la mainmise du Parti Communiste sur la CGT, il fonde en septembre 1946 les groupes des « amis de FO » préconisant une stratégie de reconquête de la CGT.

Avec Jouhaux, il tente de repousser l'échéance de la scission. Mais le moment venu, c'est avec fermeté que la Conférence nationale des Amis de FO se prononce, le 18 décembre 1947, pour la création d'une nouvelle confédération.

Bothereau démissionne donc de son poste de secrétaire confédéral le 19 décembre, en même temps que Jouhaux, Bouzanquet, Neumeyer et Delamarre.



Au congrès constitutif de la CGT-FO, en avril 1948, il devient le premier Secrétaire Général de la nouvelle confédération. En novembre 1963, il quitte volontairement son poste, organise sa succession et prend soin de ne pas prendre parti dans la vie interne de la nouvelle direction de FO.

Après sa retraite syndicale, il siège au conseil général de la Banque de France de 1963 à 1973, et est conseiller d'Etat entre 1964 et 1967.

A soixante douze ans, il se retire dans son Loiret natal, à Beaugenay, où il s'éteint en 1985.

Bibliographie :

- Robert Bothereau, *Le Syndicalisme français*, Presses universitaires de France, coll. Que sais-je, n° 180, 1946
- Robert Bothereau, *Le Syndicalisme dans la tourmente (1940-45)*, CGT-FO Informations, 1973
- *La Naissance de Force ouvrière : autour de Robert Bothereau* (sous la dir. de Michel Dreyfus, Gérard Gautron et Jean-Louis Robert), Presses universitaires de Rennes, 2003





ANDRÉ BERGERON

André Bergeron est né en 1922 à Suarce, Territoire de Belfort. Fils de cheminot, apprenti imprimeur, syndiqué dès 1936, il devient conducteur typographe et participe, en mai 1936, aux grèves qui marquent l'arrivée au pouvoir du Front populaire. Il est membre de la section SFIO de Belfort (1945-1946). Il délaisse ses activités au Parti Socialiste pour se consacrer au syndicalisme, qu'il veut indépendant de tout mouvement politique.

En 1946, André Bergeron est élu secrétaire général du syndicat typographique Confédération générale du travail de Belfort. Il rejoint Léon Jouhaux et Robert Bothereau dans le groupe des Amis de Force ouvrière, en opposition à la prise en main de la confédération par les communistes. Il est secrétaire général du groupe Force Ouvrière en 1946. En 1947, lors de la troisième scission, il devient secrétaire permanent de l'union départementale des syndicats CGTFO du Territoire de Belfort et de la Fédération CGTFO du Livre en 1948.

Dans son livre « Lettre ouverte à un syndiqué » (éditions Albin Michel, page 44 et 45), André Bergeron nous fait part de ce qui a motivé son engagement dans l'organisation syndicale :

« En septembre 1945, j'ai été élu secrétaire du syndicat des typographes CGT de Belfort. Militant à l'Union Départementale, je ne pouvais que constater la montée de l'emprise communiste sur l'organisation. C'est pourquoi, en 1946, nous avons à quelques-uns, comme partout ailleurs, constitué un groupe des amis de Force Ouvrière pour lutter contre la politisation de la CGT. J'en devins le responsable. Nos efforts étant demeurés vains, nous avons dû, en décembre 1947, quitter la CGT. Pour assurer la survie du syndicalisme libre, nous avons créé Force Ouvrière ».





Par la suite, André Bergeron devient : délégué régional de la CGTFO et membre de la commission exécutive en 1950, entre au Bureau Confédéral en 1956. Il fut élu secrétaire général de la Confédération générale du travail Force ouvrière en novembre 1963. Promoteur de l'indépendance syndicale et de la pratique contractuelle, il reste en poste jusqu'au 4 février 1989. Il est vice-président de la Confédération internationale des syndicats libres et membre du comité exécutif de la Fédération graphique internationale en 1957.

En 1958, Bergeron conduit la délégation Force Ouvrière dans les négociations sur la création de l'assurance-chômage. Il est un des créateurs de l'UNEDIC et son premier Président et vice-président en alternance, tous les deux ans, du conseil d'administration, de 1958 à 1990.

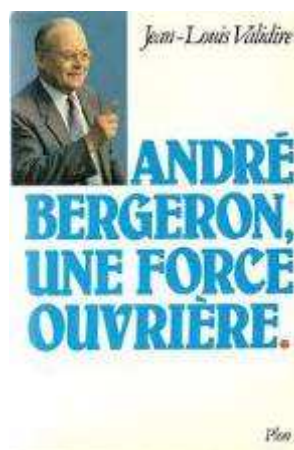


En 1968, il participe aux accords de Grenelle qui prévoient des augmentations générales des salaires et du Salaire Minimum, la réduction du temps de travail, le renforcement du droit syndical dans les entreprises avec la loi du 27 décembre et ses prolongements.

En 1970 Force Ouvrière négocie avec le patronat l'accord interprofessionnel sur la formation et le droit au congé individuel pour les salariés.

Bergeron venait souvent pour présider les premiers Mai, organisés avec nos camarades de l'Union Générale des Travailleurs espagnol exilés à Toulouse durant la dictature franquiste.

Il participait également, aux meetings de rentrée, regroupant parfois plus de deux mille militants venus des quatre coins de Midi-Pyrénées.



Jean-Louis Validire, journaliste, lui a consacré un livre en 1984 : « André Bergeron, une Force Ouvrière ».

Extrait : « Depuis bientôt cinquante ans, du Front populaire à nos jours, Force Ouvrière mène un combat permanent pour la défense des intérêts des travailleurs et contre les ingérences des partis politiques dans l'univers syndical. A sa tête, un homme calme mais ferme dans ses convictions et dans ses interventions, un homme dont chacun connaît le visage : André Bergeron ». Membre des Jeunesses socialistes en 1936, il est aujourd'hui le secrétaire général de cette centrale qui sous sa direction, est devenue la deuxième organisation syndicale française avec plus d'un million d'adhérents » (certes aujourd'hui, l'ensemble des organisations syndicales ont vues une baisse de leurs effectifs et la faible participation aux élections prud'homales de 2008 doit nous interpeller ; mais au cours de la longue histoire du mouvement syndical, il y eut des variations dans le niveau des effectifs des adhérents).



Un rappel Historique au travers de la Presse locale : Si la Constitution de 1946 reconnaît le droit syndical et le droit de grève et pose le principe de la Sécurité Sociale, pour autant elle reste muette sur la libre négociation des salaires.

Force Ouvrière lancera une grève générale le 25 novembre 1949 pour obtenir le droit de négociation.

A Toulouse La Dépêche du Midi du samedi 19 novembre 1949, titre en première page : « Les Syndicats Communistes abattent leur jeu » « La contre-offensive du 25 novembre annoncent-ils, sera dirigée contre Force Ouvrière ».

Bon gré mal gré , les autres organisations syndicales se rallieront . Cette grève, largement suivie, aboutira à l'application de la loi du 11 février 1950 sur les Conventions Collectives et la création d'un salaire minimum garanti.

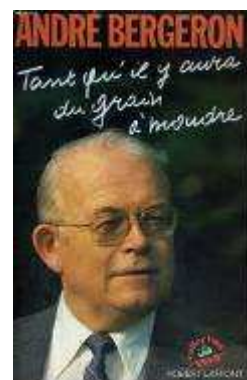
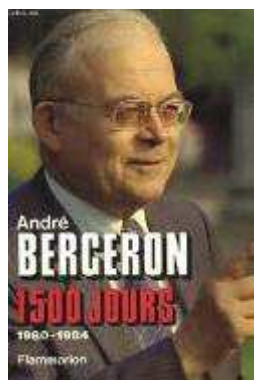
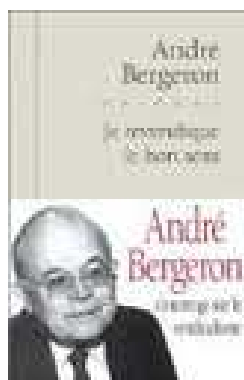
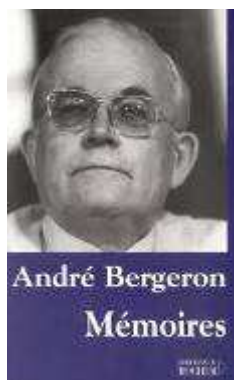
André Bergeron, négociateur hors pair, se fera l'ardant défenseur de la négociation contractuelle. Il sera l'interlocuteur reconnu et apprécié des Présidents de la République de De Gaulle à Mitterrand , comme des Premiers Ministres qui se sont succédés durant la période où il fut à la tête de l'Organisation Syndicale.

Georges Portalès Toulouse le 2 novembre 2010



Publications d'André Bergeron :

- Mémoires, Éditions du Rocher, 2002
- C'est ainsi, 1999
- Je revendique le bon sens, 1996
- Tant qu'il y aura du grain à moudre, Robert Laffont, 1988
- Quinze cents jours, 1984
- Ma route et mes combats, Ramsay, 1976
- Force ouvrière, lettre ouverte à un syndiqué, 1975





MARC BLONDEL

Marc Blondel, né le 2 mai 1938 à Courbevoie (Seine).

Marc Blondel se syndique à Force ouvrière en 1958.

En 1960-1961, il devient secrétaire du syndicat des organismes sociaux de la région parisienne et secrétaire permanent de l'union syndicale des employés de la région parisienne. De 1963 à 1970, il reprend son activité salariée.

En 1965, il est élu secrétaire de la Fédération des employés et cadres (FEC).

En 1973, il est élu membre de l'exécutif de la Fédération internationale des employés, techniciens et cadres (FIET).

En 1974, il est élu secrétaire général de la FEC, puis, en 1980, membre du bureau confédéral de Force ouvrière.

Il devient secrétaire général de la CGT-Force ouvrière le 4 février 1989 (réélu en mai 1992, mars 96 et mars 2000).

En 2004, lors du XXe congrès de Force ouvrière, il ne se représente pas au secrétariat général. Jean-Claude Mailly lui succède.



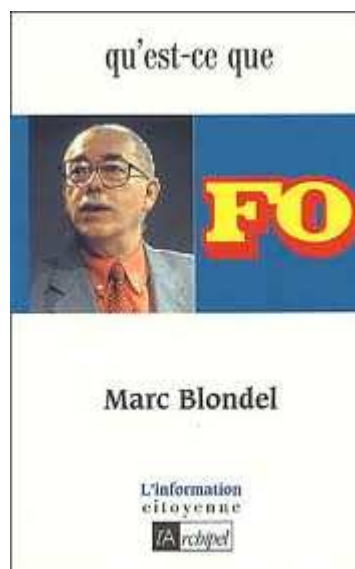


Autres fonctions

- De 1981 à 1993, Marc Blondel est membre du conseil d'administration du Bureau international du travail (BIT), et réélu en 1996.
- Membre du comité exécutif de la Confédération européenne des syndicats (CES)
- Vice-président de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL)
- Président de la Fédération nationale de la libre pensée (FNLP) depuis juillet 2007.

Bibliographie

- Histoire de la CGT-FO et de son union départementale de Paris 1895-2099, Gérard da Silva, préface de Jean-Claude Mailly et Marc Blondel, L'Harmattan, coll. Mouvement social et laïcité, 2009
- Marc Blondel, Qu'est-ce que Force ouvrière ?, L'Archipel, 2002
- Christophe Bourseiller, Cet étrange monsieur Blondel. Enquête sur le syndicat Force ouvrière, Bartillat, 1997
- Force ouvrière, Alain Bergounioux, Le Seuil, Paris, 1975





JEAN-CLAUDE MAILLY

Jean-Claude Mailly, né le 12 mars 1953 à Béthune, est un syndicaliste français.

Après des études de sciences économiques et sociales, Jean-Claude Mailly entre à la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) comme chargé d'études en 1978. Il adhère aussitôt à Force ouvrière, dont son père, son grand-oncle et son arrière-grand-père étaient déjà militants

Élu délégué du personnel, puis mandaté délégué syndical à la CNAM, il devient permanent du syndicat dès 1981 comme assistant du secrétaire général de FO. Pour cette raison, il est considéré par ses adversaires comme un « apparatchik ».

De 1994 à 1999, il est membre du Conseil économique et social.

En 2000, il devient secrétaire confédéral chargé de la presse.

Le 7 février 2004, il succède à Marc Blondel comme secrétaire général de FO. Il est réélu en juin 2007 (congrès de Lille), en février 2011 (congrès de Montpellier) et en février 2015 (congrès de Tours).

Monté en première ligne lors du mouvement contre le contrat première embauche (CPE) en 2006, Jean-Claude Mailly est l'un des quelques dirigeants syndicaux qui ont appelé à une journée de grève générale interprofessionnelle lors des mouvements contre la réforme des retraites, en 2010.

Après que Force ouvrière se soit opposé, durant toute l'année 2016, à la loi Travail, participant à toutes les manifestations, Jean-Claude Mailly publie, en novembre, Les Apprentis sorciers : l'in vraisemblable histoire de la loi Travail, où il explique pourquoi la réforme portée par Myriam El Khomri est « un échec sur toute la ligne »⁵. Il y livre sa vérité sur la loi Travail : cette « folle loi » qui a chamboulé les fondamentaux d'un code du travail qu'on a voulu réécrire à cause de sa « complexité », son « obésité » ou son « archaïsme », autant de « lieux communs visant à affaiblir les salariés alors que la subordination du travailleur devient de fait plus insidieuse et plus envahissante⁶. »

Il quitte ses fonctions en avril 2018, lors du 24e congrès du syndicat.

Ouvrages :

- ➔ Qu'est-ce que Force ouvrière ?, 3e éd. revue et augmentée, Paris, L'Archipel, 2008 (ISBN 978-2-8098-0133-0)
- ➔ Il faut sauver le service public, Paris, Librio, 2014 (ISBN 978-2-290-07592-0)
- ➔ Les apprentis sorciers : l'in vraisemblable histoire de la loi Travail, Paris, Les Liens qui libèrent, 2016 (ISBN 979-10-209-0456-0)